



Communiqué SN OPA CGT

**Le ministère voulait passer en force l'ouverture de certaines missions OPA aux fonctionnaires
Le SNOPA CGT s'y oppose**

Le 21 octobre 2015 s'est tenue une réunion plénière qui se voulait conclusive sur le plan de requalification des fonctionnaires de catégorie C en B et de Ben A.

La vigilance était de mise car le ministère lors de cette dernière réunion a essayé d'insérer des modifications d'ordre statutaire notamment en modifiant le décret relatif aux TSDD (Techniciens Supérieurs du Développement Durable) pour y intégrer des activités appelées de « conduite et réalisation de travaux » et couvrir ainsi des missions qui jusque là étaient exercées par des ouvriers d'Etat, OPA, Aviation Civile et Météo France. (pages 7-8-9 du document du plan de requalification)

La modification de ce décret qui permettrait le recrutement sur titres sur ces missions n'avait jamais été discutée avec les organisations syndicales.

Ce passage en force est d'autant plus inacceptable que l'agenda social du MEDDE (signé par les deux ministres) prévoit l'évolution statutaire des OPA, évolution qui a vocation à trouver une solution pérenne pour pouvoir recruter sur nos missions .

Ce passage en force reflète une drôle de conception du dialogue social !

Le SNOPA s'est adressé fermement au ministère en lui demandant d'arrêter de bricoler des décrets qui risque d'avoir des conséquences autant pour les fonctionnaires que pour les ouvriers d'état ;

Nous demandons d'agir auprès de la Fonction publique pour ouvrir le chantier de l'évolution statutaire en toute clarté en réunissant tous les acteurs concernés autour d'une table ronde.

**La CGT continue de veiller au droit et à l'avenir
des missions des emplois et du statut OPA**